Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire

Le Courant de l'Estuaire

Bulletin de liaison du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire
Rédaction : Françoise Bruaux

Volume 7 - Numéro 3, Automne 2009

MOT DE LA DIRECTION

Les prochains mois, soit d'ici mars 2010, marquent la fin de l'entente du ''Plan Saint-Laurent'' (http://www.planstlaurent.qc.ca) avec, entre autres, le programme ZIP. Nous travaillons activement, au niveau national, avec l'ensemble des quatorze ZIP et Stratégies Saint-Laurent afin de reconduire le programme ZIP pour les prochaines années. Déjà, Environnement Canada nous laisse entendre que notre entente sera prolongée d'une année d'ici à ce que les négociations, avec les divers ministères fédéraux et provinciaux, entourant le prochain ''Plan Saint-Laurent'', aboutissent. L'enjeu majeur de cette prochaine entente sera, sans nul doute, la gestion intégrée du Saint-Laurent. L'ampleur de la tâche est importante et notre équipe est prête à relever ce nouveau défi. N'hésitez pas à venir nous voir dans nos nouveaux locaux en face de la Brûlerie au 88, Saint-Germain Ouest à Rimouski.

PROJETS TERMINÉS

GESTION INTÉGRÉE DE LA ZONE CÔTIÈRE DU KAMOURASKA – PHASE 1

Grâce à l'obtention d'une subvention du programme *Interactions Communautaires* (PIC) du Plan Saint-Laurent, la première phase du projet est achevée depuis le 30 septembre 2009.

La Zone d'Intervention Prioritaire du Sud-de-l'Estuaire, la MRC de Kamouraska et le Centre de Recherche en développement territorial de l'UQAR sont heureux de vous présenter ***''Des rivières à la mer : Vers une gestion intégrée de la zone côtière du Kamouraska''***.

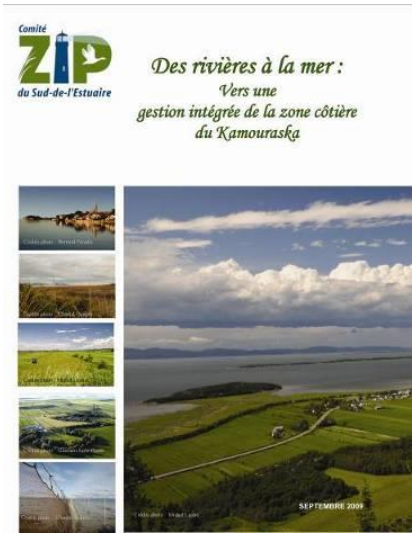

Nous espérons que cette première démarche et le présent document alimenteront les discussions et permettront l'élaboration de projets concrets et d'un plan directeur de la zone côtière dans un avenir rapproché.

Nous tenons à souligner également l'adhésion de **quatre nouveaux acteurs** qui se joignent à un groupe de travail qui se réunira cet automne afin de planifier des actions concrètes. Une rencontre publique ayant eu lieu le 21 septembre dernier a permis de discuter avec des intervenants clés de certains enjeux au Kamouraska. Cette soirée fut l'occasion de susciter de l'intérêt parmi les participants. Nous avons donc **neuf personnes** incluant les **Comité de bassin de la rivière Fouquette et le Comité de bassin de la rivière Kamouraska** qui adhèrent à la démarche et au groupe de travail.

Si vous souhaitez obtenir une version en haute résolution ou une version écrite du document ci-joint, veuillez nous en aviser. **Pour ceux et celles qui n'auraient pu se joindre à nous le 21 septembre dernier mais qui souhaite s'impliquer, nous vous invitons à nous contacter et à vous joindre au groupe de travail.**

Ce projet de gestion intégrée vise l'implication concrète de la population du Kamouraska dans un processus visant une meilleure connaissance et un développement durable de toute la côte de la MRC et de ses cours d'eau tributaires. Cette démarche n'a pas comme simple but la conservation de l'environnement mais vise plutôt à renforcer la cohésion sociale face au milieu côtier, à favoriser la mise en valeur du territoire et à promouvoir la réalisation de projets concrets axés sur le développement durable et la préservation des éco-socio-systèmes. Ce projet est novateur et unique pour le Québec puisqu'il allie les initiatives en zone côtière et en eau douce.

La phase I visait l'identification des enjeux du territoire avec les acteurs du milieu et la réalisation d'un portrait exhaustif (physique, biologique, socio-économique et patrimonial). En vu d'instaurer une gouvernance participative avec le milieu, un diagnostic social et territorial est d'abord effectué.

CARACTÉRISATION DE LA BAIE DE RIMOUSKI

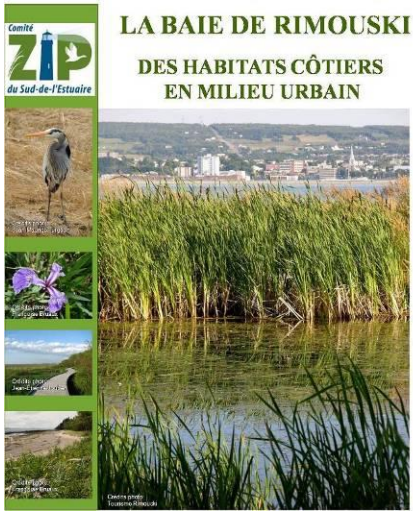

Grâce à l'obtention d'une subvention du programme *Interactions Communautaires* (PIC) du Plan Saint-Laurent, le projet est achevé depuis le 30 juin 2009.

Malheureusement, les demandes de fonds faites auprès de Shell, Bird Protection et MEC cet hiver ont été refusées ce qui nous empêche de poursuivre les inventaires. Malgré tout, les objectifs du projet sont atteints même si nous aurions souhaités effectuer un inventaire plus poussé avec une équipe bénévole de botanistes (Flora Quebeca) cet été. En toute fin de projet, deux espèces floristiques menacées furent identifiées dans le marais salé mais ne figurent pas dans l'étude, le document étant en impression. Un suivi de ce travail doit se faire auprès des instances municipales et éventuellement auprès d'autres bailleurs de fonds pour assurer la pérennité d'espèces en péril sur ce territoire tant avifaunique que floristique.

L'étude fut présentée à la Ville de Rimouski et ses partenaires (Conseil de bassin de la rivière Rimouski, Corporation d'aménagement des espaces verts, Agence Régionale des Forêts Privées, Club des Ornithologues du Bas-Saint-Laurent, Office du Tourisme de Rimouski ainsi qu'à la MRC de Rimouski-Neigette le 11 juin 2009 à l'Hôtel de Ville de Rimouski. Plusieurs citoyens de Rimouski étaient également présents ainsi que le CA du comité ZIP.

Le bilan du projet confirme la nécessité de poursuivre nos recherches dans la baie, de sensibiliser les acteurs du milieu à son importance et de poursuivre le travail à faire avec les instances locales. Des démarches ont été entreprises pour assurer la protection et la mise en valeur de la baie, dès 2010, via une demande de financement à la fondation Hydro-Québec pour l'environnement. L'étude complète fut envoyée à Nature Canada afin d'obtenir le statut ''ZICO'' (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux) pour l'ensemble de la baie.

Et enfin, nous prévoyons amorcer l'élaboration un plan de conservation du marais de Pointe-au-Père à la baie de Rimouski grâce à la Fondation de la Faune et Nature Québec.

DEUX NOUVEAUX OUTILS CARTOGRAPHIQUES

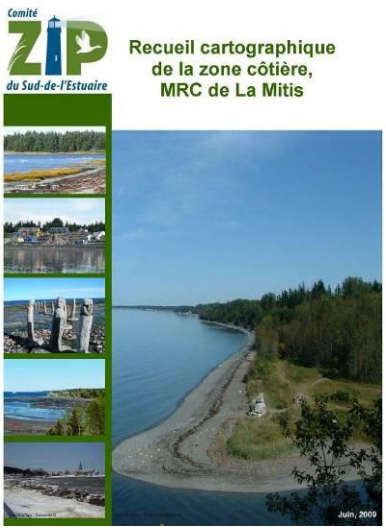

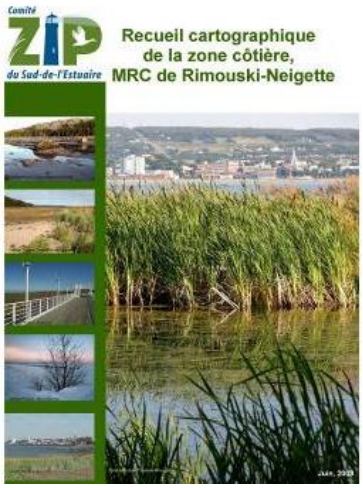

Grâce à l'obtention d'une subvention du programme *Interactions Communau-taires* (PIC) du Plan Saint-Laurent, les deux recueils cartographiques pour Rimouski-Neigette et Mitis sont disponibles depuis le 30 juin 2009.

En plus de rassembler l'information déjà existante et d'en intégrer de nouvelles, le projet pourra **pallier au manque de connaissances** sur le milieu de certains intervenants.

Avec une meilleure connaissance des ressources et des usages de leur milieu, les communautés du sud de l'estuaire du Saint-Laurent impliquées dans la démarche de gestion intégrée seront mieux outillées pour proposer des mesures de gestion adaptées à leur réalité dans une perspective de développement durable. Ainsi, en plus de permettre de visualiser rapidement l'ensemble de la zone côtière, la consultation des recueils cartographiques donnera la possibilité aux municipalités, aux promoteurs et aux décideurs de mieux identifier et évaluer les opportunités et les contraintes liées à la protection, à la mise en valeur ou au développement durable du milieu, ce qui facilitera grandement la prise de décisions et la planification à long terme. Puisque la zone côtière du sud de l'estuaire présente de multiples vocations, on peut prévoir qu'un tel outil servira à

prévenir les conflits d'usages et à préserver les ressources.

PROJETS EN COURS ET À VENIR

CHUUUUUT ! OISEAUX DE RIVAGES AU REPOS JOURNÉES DÉCOUVERTES AU MARAIS DE POINTE-AU-PÈRE

Avec le soutien de la Fondation de la Faune du Québec, de Nature Québec et du député de Rimouski Irvin Pelletier, le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a pu organiser des ''Journées découvertes'' au marais de Pointe-au-Père afin de faire connaître les ZICO du Québec et de sensibiliser la population de la région de Rimouski au sort de certaines espèces aviaires et plus particulièrement les oiseaux de rivages (Bécasseaux, pluviers, etc).

Saviez-vous que 80% des populations d'oiseaux de rivage sont en déclin au Canada? Huit des espèces en déclin se retrouvent dans la **ZICO** de Pointe-au-Père en période migratoire. **ZICO** veut dire : **Z**one **I**mportante pour la **C**onservation des **O**iseaux. Une **ZICO** n'est pas une aire protégée reconnue officiellement par le gouvernement. Il n'y a aucun statut légal rattaché à cette désignation. Les mesures de conservation sont donc volontaires et choisies par le comité local qui la prend en charge.

ATELIERS DE FORMATION SUR L'ÉROSION DES BERGES ET LES RISQUES DE SUBMERSION DANS LES MRC DE MITIS ET MATANE

Actuellement, les effets des changements climatiques sont surtout visibles sur la zone côtière, là où les impacts sont les plus remarquables et surtout, les plus remarqués. On retrouve plusieurs exemples probants de ce constat : altération et destruction des infrastructures techniques (route, voie ferrée, quai, etc.), perte d'habitats, érosion, intrusion d'eau salée dans les puits, entres autres problèmes.

Le secteur de l'estuaire du Saint-Laurent est de plus en plus à risque face à l'érosion côtière, les inondations et les glissements de terrain. Ces événements entrainent des impacts, non seulement sur les habitations, les routes, et l'environnement, mais peuvent avoir des conséquences graves sur les communautés côtières qui

doivent faire face à ces menaces quotidiennement ou lors de tempêtes : stress, perte d'usage, destruction de biens, relocalisation, conflits, etc. Dans ce contexte et afin de façonner des communautés plus résilientes face aux risques en milieu côtier, le Comité ZIP, entreprendra dès l'automne, **une série d'ateliers dans les MRC de la Mitis et de Matane, afin de présenter la situation actuelle des risques côtiers sur le territoire, les responsabilités des citoyens et les options d'adaptations possibles.**

Nous espérons que cette amorce permettra, éventuellement, la conception d'un plan directeur de la zone côtière présentant les diverses orientations générales en matière de développement, d'aménagement, de gestion du littoral et l'élaboration future de propositions d'interventions préventives et de protection. Face aux effets des changements climatiques, l'approche doit être intégrée et tenir compte de l'ensemble des facteurs et des acteurs impliqués. La zone côtière est la portion la plus densément peuplée de la région. De plus, la majorité de la population québécoise s'est établie historiquement le long du fleuve Saint-Laurent et cette occupation du territoire perdure toujours. Aujourd'hui, on observe une demande de plus en plus importante avec une population vieillissante en quête d'espace de villégiature. Considérant le littoral dans une approche globale, la zone côtière comporte trois aspects

cruciaux : biogéographiques, humain et réglementaire. Le littoral n'est pas que géographique ou biologique, mais il comporte une grande composante humaine, ce qui en fait un écosociosystème mobile et dynamique avec une composante identitaire forte, où l'on retrouve des réseaux, des usages et des acteurs. D'où l'importance d'établir une approche intégrée.
Lieu privilégié, le littoral constitue un environnement de détente et de loisirs, mais l'accroissement de la population, la concentration le long du littoral, l'augmentation des surfaces imperméables, la disparition de zones humides, la construction en zones inondables, sont des facteurs qui rendent les populations de plus en plus vulnérables face aux phénomènes extrêmes. Dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, certains estime que l'impact financier de l'érosion côtière se chiffrerait à plus d'un milliard de dollars pour les 25 prochaines années.

Des taux de reculs moyens variant généralement entre 0,5 et 2 m/an ont été enregistrés sur les rives de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Les valeurs moyennes maximales enregistrées sont généralement associées à des marais côtiers. Dans le contexte de changements climatiques et selon plusieurs chercheurs, ce phénomène devrait prendre de l'ampleur. En effet, ces changements climatiques entraîneraient une augmentation d'événements extrêmes tels que les tempêtes, les pluies diluviennes, mais aussi une hausse du niveau marin par dilatation thermique et une diminution de la couverture des glaces littorales exposant les rives aux tempêtes hivernales.

Les MRC de La Mitis et de Matane sont particulièrement vulnérables à ce phénomène. Le taux de recul de ce territoire, pouvant atteindre plusieurs mètres, est le plus élevé de tout le territoire du comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire. Paradoxalement, la zone côtière de ces deux MRC connaît un essor domiciliaire important. Les habitats sensibles y sont majoritairement représentés par plusieurs habitats dont des milieux humides (marais, herbier de zostère marine), de grandes plages de gravier pour la fraie du capelan, la présence de nombreuses espèces halieutiques (éperlan, hareng, saumon) attirant de surcroît une foule d'oiseaux aquatiques. Les citoyens et gestionnaires constatent la progression du phénomène et ses dégâts sur leur territoire, donnant lieu à l'établissement de structures de protection, le plus souvent improvisées et inefficaces, affectant les habitats côtiers et le paysage.

Ce projet est réalisé, en partie, grâce à la contribution du programme Interactions communautaires. Le financement de ce programme, conjoint au Plan Saint-Laurent pour un développement durable, est partagé entre Environnement Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

Réseau des Haltes marines de la route des Navigateurs

Le Réseau d'observation de mammifères marins (ROMM) et le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire bénéficieront d'une aide financière de 72 500 $ octroyée par la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et une aide financière de 25 000$ de l'ATR Bas-Saint-Laurent afin d'implanter un réseau de Haltes marines le long de la route des Navigateurs qui traverse la région du Bas-Saint-Laurent, de La Pocatière à Sainte-Luce.

Ce réseau permettra aux visiteurs et à la population locale de découvrir les richesses maritimes de la région et leur fragilité de façon amusante et éducative. Le ROMM, le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, la Corporation PARC Bas-Saint-Laurent et le Cégep de La Pocatière, en collaboration avec Tourisme Bas-Saint-Laurent, travaillent de concert sur ce projet écotouristique majeur qui verra le jour à l'été 2010.

Le projet vise à mettre en valeur les habitats littoraux de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent en créant une route d'interprétation et de découverte de centres éducatifs et de sites donnant accès au fleuve. L'aide accordée par la Fondation Hydro-Québec pour

l'environnement permettra la production et l'installation de panneaux d'interprétation à chacune des stations sélectionnées; le développement et la réalisation d'activités inter-haltes originales qui inciteront les visiteurs à découvrir toutes les composantes du réseau; et la formation des guides-interprètes du réseau.

Un code d'éthique publicisé sur tous les sites du réseau permettra aux usagers de les découvrir sans laisser de trace sur le milieu naturel, conformément aux principes de développement durable.

Des personnages animés viendront agrémentés tous les produits découlant du projet (panneaux, site Internet, dépliant etc). Les premières Haltes Marines devraient être en place au printemps 2010.

ÉVÉNEMENTS À VENIR ET À SOULIGNER

- **26 au 28 octobre** : Colloque sur la recherche scientifique dans les parcs nationaux. http://www.sepaq.com/pq/colloque/ ;
- **1er novembre** : Date limite de dépôt de projet pour ÉcoAction. http://www.ec.gc.ca/ecoaction/;
- **5 novembre** : Assemblée générale annuelle et spéciale du Conseil de Bassin de la rivière Rimouski au Colisée de Rimouski. Pour plus d'info. http://www.cbrr.org/ ;
- **10 novembre** : Lancement officiel de l'Observatoire Global du Saint-Laurent. http://ogsl.ca/fr.html ;
- **12 novembre** : Assemblée de fondation de l'OBV de la Côte-du-Sud. http://www.girboyer.qc.ca/obvcotedusud.html

Pour informations ou commentaires :
Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire
88 rue Saint-Germain Ouest
Rimouski (Québec), G5L 4B5
Tél. (418) 722-8833, Téléc. (418) 722-8831
Courriel : zipse@globetrotter.net
Site Internet : www.zipsud.org